

## LETTRE D'INFORMATION DU SERVICE ÉDUCATIF

### Un service qui s'adapte à vos besoins

Le service éducatif des Archives départementales de la Sarthe fonctionne en partenariat avec l'Éducation nationale. **Une équipe d'enseignants et d'archivistes est disponible** pour vous accueillir et vous accompagner dans la construction **de projets pour les classes de la grande section à la terminale.**

**Nous pouvons vous aider à préparer votre venue aux Archives** pour une séance d'histoire, de géographie, d'éducation morale et civique, de lettres en lien avec les programmes ou dans le cadre d'un **enseignement pratique interdisciplinaire** ou du **parcours d'éducation Artistique et culturel de l'élève**. L'action du service éducatif s'inscrit pleinement dans les **nouveaux programmes 2016.**

**Nous pouvons nous déplacer dans les écoles.**

### Quand peut-on venir aux Archives départementales ?

Le service éducatif vous accueille du **mois de septembre au mois de juin du lundi au vendredi de 13 h à 17 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 17 h 30** Pour un rendez-vous sur une autre demi-journée, veuillez contacter le service.

**Un enseignant chargé des classes du primaire est présent le mardi et le jeudi toute la journée ; les deux enseignants chargés du secondaire le mercredi après-midi.**

Pour organiser votre visite (préparation des documents ou du dossier) et afin que vous ayez le choix pour la date de venue, un délai est indispensable :

- 15 jours avant la visite pour un dossier "clef en main" ;
- 2 mois pour un projet personnalisé.

### Pourquoi venir aux Archives départementales ?

Les Archives départementales ont pour mission la **collecte, la conservation et la valorisation de documents écrits, iconographiques et sonores.** Ce sont des **sources privilégiées** pour la mise en œuvre d'ateliers dans le domaine de l'histoire, de la géographie, l'éducation morale et civique, et l'histoire des arts.

**Une visite aux Archives départementales avec votre classe permet de donner aux élèves l'opportunité d'approcher l'histoire d'un point de vue local et grâce à des documents originaux.** La démarche proposée vise à **développer l'esprit de recherche, de critique et d'analyse.** Il s'agit également de **sensibiliser les élèves, futurs citoyens, au patrimoine et aux enjeux de sa sauvegarde.**

### Que faire aux Archives départementales ?

- **Étudier une partie du programme et/ou préparer un atelier dans le cadre d'un EPI, de l'EMC à l'aide de documents locaux et originaux,**
- **utiliser un dossier thématique** proposé par le service (voir page 2),
- **participer à une activité en lien avec le parcours d'éducation artistique et culturelle** (musique, photographie, études d'affiches, graphisme...)

### Comment nous contacter ?

Archives départementales de la Sarthe,  
9 rue Christian Pineau  
72100 LE MANS

Tél : **02.43.54.74.74**

**archives@sarthe.com**

Pour vous accueillir :

- René DESPERT (Référént des Archives départementales)
- Jean-Noël THOMAS (enseignant dans le primaire)
- Luc FEUVRIER et Arnaud CAROBI (enseignants dans le secondaire).

## Réunion de présentation du service éducatif des Archives départementales

Le service éducatif se propose de vous accueillir le **mercredi 4 octobre 2017 à 14h** pour vous présenter les Archives départementales de la Sarthe et l'offre de projets pédagogiques à destination des classes de grande section à la terminale.

Nous vous remercions de nous indiquer votre présence, par courriel à [archives@sarthe.com](mailto:archives@sarthe.com).

### Une journée au Mans ?

Pour une séance, il est nécessaire de prévoir une demi-journée, soit environ deux heures sur place. Il est possible de profiter de votre venue pour faire une visite complémentaire.

**Nous pouvons vous aider à concevoir une journée thématique.** Cela permet de venir une journée avec deux classes en alternant une visite sur site et une séance de travail aux Archives.

### Exposition itinérantes

**Vous pouvez également réserver des expositions itinérantes gratuites .**

**Quelques exemples d'expositions disponibles :**

- La Sarthe, terre des pionniers de l'aviation
- Des étrangers en Sarthe, des Sarthois à l'étranger (1914-1918)
- La déportation en Sarthe
- L'aventure du rail en Sarthe

Il est possible de réaliser pour vos classes un questionnaire en lien avec l'exposition empruntée.

**Consultez l'onglet expositions dans la rubrique culture et pédagogie sur le site [www.archives.sarthe.com](http://www.archives.sarthe.com)**

### Venir avec une classe : Comment faire ?

- **Contactez le service** pour présenter votre projet ou choisir un sujet réalisé par le service éducatif.
- S'il s'agit d'un projet spécifique, nous rechercherons et vous présenterons les ressources disponibles.
- **Nous nous rencontrons en amont** avant la visite de la classe pour faire le point sur le contenu de l'atelier.

### Quelques exemples de dossiers du service éducatif

- L'héritage napoléonien dans la Sarthe
- L'écriture au Moyen Âge
- Histoire de l'école Garnier-Pagès (1850-1940)
- Les pionniers de l'aviation en Sarthe au début du XX<sup>e</sup> siècle
- Les « poilus » de Rouillon
- L'évolution de l'espace urbain de la ville du Mans du Moyen Âge à nos jours.
- Le tunnel du Vieux Mans (1870-1877)
- Histoire d'un quartier du Mans : Les Ronceray-Glonnières
- Histoire et mémoire de la Libération du Mans (juin-août 1944)

### Des projets en cours de réalisation

- Ateliers autour du fonds d'archives Bollée (généalogie, histoire des sciences et techniques).
- Atelier « du sujet au citoyen » : de la société féodale au suffrage universel.
- La vie au village au début du XX<sup>e</sup> siècle

**Le site internet des Archives départementales, une étape indispensable avant une visite aux Archives**

[www.archives.sarthe.com](http://www.archives.sarthe.com)

- **Vous pouvez consulter les fonds numérisés** : état civil, cadastre, registres de délibérations, fonds sonores, listes nominatives de population, registres matricules militaires.
- **Vous pouvez découvrir le portail documentaire** qui vous renseigne sur les fonds conservés aux Archives départementales.
- **Vous accédez aussi à la rubrique culture et pédagogie** qui permet de se familiariser avec les actions culturelles et pédagogiques menées par le service éducatif.